



Nous sommes
fiers
d'être artisans

IMPORTANT

Elections aux Chambres de métiers et de l'Artisanat

Du 30 septembre au 14 octobre 2016

Les élections pour renouveler les administrateurs des Chambres de métiers et de l'artisanat se dérouleront entre le **30 septembre et le 14 octobre 2016**.

A cette occasion, BTP Rhône et Métropole présente une liste sous la bannière « **Artisans De Notre Avenir** » avec l'appui notamment de la CGPME mais aussi d'autres organisations professionnelles : **38 candidats** se présentent au suffrage **dont 11 adhérents de la fédération**.

Fiers
d'être
ARTISANS



Il est important de voter ou de faire voter. Chaque voix compte ! Même si vous n'êtes pas électeur, vous avez tous dans vos relations des artisans. **Incitez les à voter pour notre liste**, afin de faire entendre la voix de l'artisanat votez « **ARTISANS DE NOTRE AVENIR** ».



EN SAVOIR PLUS



Pour toute question :

Olivier BRUNET – Julie MARANDEAU

04 72 44 15 10

social@btprhone.fr

www.btp-rhone.ffbatiment.fr

Elections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat

14 octobre 2016



Vous êtes **Fiers**
d'être
ARTISANS



Votez



Touche pas
à mon métier !

Rester patron
chez soi !

RSI :
« Trop, c'est trop ! »

Chambres de métiers :
plus d'efficacité !

Stop aux
réglementations abusives

Votez pour des artisans qui vous ressemblent, qui sauront
faire entendre votre voix et vous défendre
VOTEZ ARTISANS DE NOTRE AVENIR



Fiers d'être artisans...

... et nous avons toutes les raisons de l'être. Parce que nous, les artisans, créons de l'emploi, assurons un lien social, fournissons des services, formons les jeunes... et nous pourrions faire beaucoup plus !

Touche pas à mon métier !

Défendre la qualification artisanale et la promouvoir auprès des consommateurs.
Lutter contre l'ubérisation et la concurrence déloyale.
Développer l'apprentissage en allégeant ses contraintes et ses coûts.

Rester patron chez soi !

Supprimer les « commissions paritaires régionales interprofessionnelles » (CPRI), porte d'entrée des syndicats dans les petites entreprises.
Défendre nos prérogatives de chef d'entreprise en matière de dialogue social.
Respecter notre spécificité au lieu de nous imposer les règles des grandes entreprises.

RSI « Trop, c'est trop ! »

Réformer en profondeur le fonctionnement du RSI.
Limiter l'assiette des cotisations aux seuls revenus du chef d'entreprise et supprimer les cotisations sur les dividendes.
Mettre en place l'autodéclaration et l'autoliquidation des cotisations.

Chambre de métiers : plus d'efficacité !

Renforcer le service de proximité aux artisans à l'heure de la régionalisation et mieux défendre l'artisanat.
Mutualiser fortement les services consulaires pour une meilleure efficacité.
Proposer des formations de qualité tournées vers l'avenir.

Stop aux réglementations abusives

Supprimer « l'usine à gaz » du compte pénibilité.
Établir, métier par métier, un moratoire sur les normes.
Adapter le Code du travail à la réalité de nos entreprises.



- Nous ne demandons pas des aides, mais de la liberté et un environnement favorable.
- La liste «Artisans de Notre Avenir» est composée exclusivement d'artisans en activité.
- Notre engagement : faire plus pour défendre et représenter les artisans.

VOTEZ ARTISANS DE NOTRE AVENIR

Elections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat - 14 octobre 2016

